



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 30 juin 2015

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 19

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22h30 le **samedi 4 juillet 2015** dans la conche du Mimbeau, commune de LEGE CAP FERRET, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits entre 21h45 et 24h00:

dans un rayon de 100 mètres autour du point 44° 38,767' N et 1° 14,631 O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes

Michel ARDOHAIN

Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages